

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch confirme les notes nationales attribuées au Groupe Chimique Tunisien et à la Compagnie des Phosphates de Gafsa

Fitch Ratings - Tunis –3 août 2009 : Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale tunisienne au Groupe Chimique Tunisien (GCT) et à la Compagnie des Phosphate de Gafsa (CPG). Ces notes s'établissent comme suit : long terme 'AA(tun)' avec perspective stable et court terme 'F1+(tun)' .

Les notes sont fondées sur les liens opérationnels étroits existant entre l'industrie tunisienne des phosphates et le gouvernement tunisien eu égard à l'importance stratégique de cette industrie pour le pays. Fitch tient compte du poids important du gouvernement dans la gestion du GCT et de la CPG compte tenu de leur actionnariat public. Par conséquent, les notes de la CPG et du GCT sont étroitement liées à celle de l'Etat tunisien conformément aux principes explicités par Fitch dans son rapport « Parent and Subsidiary Rating Linkage ; Fitch's Approach to Rating Entities Within a Corporate Group Structure » concernant le niveau relatif de notation entre une société-mère et ses filiales.

Les notes reflètent la position dominante du GCT sur le marché international des engrais phosphatés et la forte intégration de l'industrie tunisienne des phosphates, la CPG couvrant la totalité des besoins du GCT en minerai. Elles traduisent les bonnes performances financières du GCT et de la CPG en 2008, alimentées par des niveaux de prix largement supérieurs aux estimations. Les prix du phosphate ont dépassé 400 USD/tonne en 2008 contre une moyenne de 60 USD/tonne en 2007, propulsant les revenus de la CPG à 1 420,4 Mio TND en 2008 (contre 414 Mio TND en 2007, soit +243%) et sa marge opérationnelle d'EBITDA à 78,1% contre 37,5% en 2007. Le GCT bénéficiait également d'une forte appréciation de ses revenus à 3 016,7 Mio TND en 2008 contre 1 356,7 Mio TND en 2007, par contre sa marge opérationnelle d'EBITDA reculait à 13,4% en 2008 contre 31% en 2007 du fait du renchérissement des matières premières.

Les notes sont limitées par la cyclicité du marché mondial des engrais qui dépend de facteurs aussi divers que le climat et la géopolitique, entre autres. Ces notes sont également affectées par la volatilité des cours mondiaux des matières premières et la parité de change entre le dollar des Etats-Unis et le dinar tunisien.

A fin 2008, la CPG et le GCT affichaient un faible niveau d'endettement (54,8 Mio TND et 34,4 Mio TND respectivement) et une trésorerie très confortable (961 Mio TND et 601,2 Mio TND respectivement). La dette de la CPG est principalement octroyée par la Banque africaine de développement et libellée en dollars des Etats-Unis, alors que la dette du GCT est exclusivement octroyée par la Banque européenne d'investissement et libellée en euros. La dette de la CPG et du GCT libellée en monnaies étrangères est garantie par le gouvernement tunisien.

Le rapport de notation du GCT et de la CPG seront prochainement disponibles sur le site internet de l'agence www.fitchratings.com.tn dans la section « Emetteurs et émissions notées ».

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com.tn. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.